Au Fil de l'Erdre

n°194

Janvier-Février 2024

DOSSIER

LE QUAI DES POSSIBLES OUVRE ! p.12

À LA UNE

Vœux à la population p.6

ENVIRONNEMENT

Tout savoir sur l'eau potable p. 22-23

Sucé-sur-Erdre
L'ESCALE NATURE

Vœux à la population p.6

Tout savoir sur le recensement 2024 ! p.10

Le Quai des possibles ouvre ! p.12-17

Sommaire

CARTE MÉMOIRE

Retrouvez les temps forts de l'hiver .....**p-4&5**

PREMIER PLAN

À la une / Travaux.....**p-6&7**

Saison culturelle / Mécénat / Médiathèque / État civil / Service public.....**p-8&9**

Service public / Tranquillité publique / Travaux / Sécurité.....**p-10&11**

PANORAMA

LE QUAI DES POSSIBLES OUVRE !.....**p-12-17**

FOCUS

PNI Déchets Recyclage / Défi / Communication / Petite Enfance / Enfance Jeunesse / Éducation.....**p-18&19**

Tranquillité publique / Prévention / Transitions / Biodiversité ..... **p-20&21**

Environnement .....**p-22&23**

Travaux / Associations / Économie / Biodiversité.....**p-24**

GRAND ANGLE

Associations **p-25-28**

SENSIBILITÉ

Nouvel Élan à Sucé-sur-Erdre.....**p-29**

Trait d'union.....**p-29**

Imaginons Sucé-sur-Erdre.....**p-30**

AGENDA

Janvier/Février **p-31**

Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Julien Le Métayer
Maquette : Empreinte Graphik
Comité de rédaction : Élu (Julien Le Métayer) et services municipaux
Tirage : 3 600 ex.
Distribution : Guy Weber Services
Photos : services municipaux

Impression : Goubault Imprimeur 44 244 La Chapelle-sur-Erdre 02 51 12 75 75 sur Papier PEFC
PEFC 10-32-3010 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Dépôt légal : Décembre 2023

Je suis très heureux de vous retrouver en cette fin d'année 2023 dans ce magazine.

L'année a été marquée par de nombreux projets et événements. J'ai tout d'abord une pensée émue pour Jean-Louis ROGER qui nous a quitté au mois de février dernier. Au nom du groupe majoritaire, nous lui rendons hommage pour son investissement pendant de nombreuses années pour la commune. Aujourd'hui, nous poursuivons avec enthousiasme ses projets du mandat. Je tiens également à remercier les adjoints et conseillers majoritaires très investis dans leurs missions à mes côtés ainsi que nos agents municipaux.

2023 aura été marquée par le début des travaux de la Route de Carquefou pour améliorer notre entrée de bourg et les mobilités douces ainsi que les travaux du tiers lieu qui ouvrira lui ses portes, le 17 février prochain (à découvrir en pages dossier). C'est également, le lancement du plan arbres, des études pour l'agrandissement de l'École et du Périscolaire de Descartes ou encore des travaux à l'Église. C'est aussi, les travaux de l'Îlot Pasteur qui s'achèveront au 1er semestre 2024 et la gestion des services publics "du quotidien" indispensables aux enfants, jeunes, seniors, associations, aux Sucéens qui ont choisi d'habiter dans notre cité pour son cadre de vie que nous avons à cœur de préserver et d'améliorer.

Nous avons de nouveaux défis à relever ensemble dans les années qui viennent. Nous devons continuer à penser "la Ville de demain" et notamment la question du logement en centre bourg tout en développant une économie locale.

La densification doit se faire en trouvant, de nouveaux gisements fonciers tout en densifiant le cœur de bourg pour progressivement éviter l'artificialisation des sols et l'étalement urbain. Nous réfléchissons actuellement à l'aménagement des îlots Hautière et Jeanne d'Arc suite au départ des écoles privées, qui permettront notamment à un public senior d'habiter en centre bourg à proximité des commerces et des services. L'intergénérationnel et la solidarité doivent rester au cœur de nos préoccupations.

> ***« Développer le logement et l'économie locale à Sucé-sur-Erdre »***

Quant au développement d'une économie locale, elle doit se faire au profit de la création d'emplois qualifiés pour nos habitants tout aussi bien dans le secteur tertiaire que dans l'artisanat et notamment dans le cadre d'une extension de la zone de la Baumondière.

Ces transformations se feront elles aussi dans un processus de concertation et d'écoute des habitants, afin que les aménagements et l'évolution de la commune soient acceptés, compris et bien vécus. Nous y serons vigilants.

Une concertation va d'ailleurs débuter pour la renaturation de l'ex-terrain de camping de la Papinière comme annoncé, des réunions de concertation ouvertes aux habitants intéressés seront organisées à compter de mars 2024. Une étude de faisabilité d'un second terrain de foot vient d'être lancée avec la JGE Foot. En 2025, une autre concertation sera lieu concernant l'aménagement des secteurs de l'entrée depuis la Chapelle-sur-Erdre ou encore le Boulevard de l'Europe.

Enfin, je souhaitais revenir sur certains épisodes récents de la vie municipale. Être dans l'action consiste à prendre des décisions, mener des expérimentations. Mon équipe et nos agents ont toujours souhaité qu'un dialogue apaisé puisse se faire avec les administrés. Les dérapages d'un petit nombre de personnes cachées derrière leurs écrans sur les réseaux sociaux sont inacceptables. Nous comprenons et entendons les remarques et faisons toujours notre possible pour que l'intérêt général soit au rendez-vous pour un service public de qualité, mais nous pensons que la manière de s'exprimer doit rester primordiale dans notre petite ville.

Je tiens à terminer cet édito en vous souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'année avec vos proches et vous convie aux vœux à la population le dimanche 7 janvier à 16h à la Salle des Fêtes.

Julien Le Métayer

Maire de Sucé-sur-Erdre ■

Séjour seniors

Le séjour senior organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de Sucé-sur-Erdre dans le cadre du programme « Seniors en Vacances » de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) a permis à 51 seniors âgés de 60 ans et plus (dont 6 Sucéennes) de partir à Ronce-les-Bains du 23 au 30 septembre 2023.

Rentrée littéraire

En octobre dernier, la Médiathèque de Sucé-sur-Erdre a accueilli les Sucéens et une intervenante de la librairie Coiffard à l'occasion de la rentrée littéraire. L'intervenante a partagé ses coups de cœur : un beau moment d'échange avec les lecteurs Sucéens !

Harry Potter à la Médiathèque

La Médiathèque a organisé un temps fort à l'occasion du 25ème anniversaire d'Harry Potter. Enfants comme adultes étaient présents pour des animations pleines de magie ! Au programme : chasse aux horcruxes, concours photo, ciné bambin, jeux...

Éducation routière

Les élèves de CM1 de l'école Descartes ont participé en octobre dernier à des sessions de première éducation à la route. Nouveauté cette année, les élèves ont pu tester le nouveau site de l'APER au City Park.

Commémoration du 11 novembre 1918

Les élus Sucéens, accompagnés des associations d'anciens combattants ont honoré la mémoire des soldats de la Première Guerre Mondiale en présence de nombreux habitants. Des élèves de l'école Saint-Étienne et des membres de la chorale Appogiature ont également participé à cette cérémonie.

Rencontre avec les CM2 de l'École Descartes

En novembre, les élèves des 3 classes de CM2 de l'école Descartes ont rencontré M. le Maire, Julien Le Métayer et Mme Caroline Lehmann, adjointe à la Famille pour une présentation du Conseil Municipal. Un diaporama a été diffusé pour leur expliquer l'organisation de la Municipalité, le rôle des élus, suivi d'un temps d'échanges pour répondre aux nombreuses questions des élèves.

Reprise du Café coups de cœur

Merci aux personnes présentes pour la reprise du Café coups de cœur en novembre dernier : un beau moment de partage entre lecteurs assidus et bibliothécaires.

"10 lieux, 10 milieux" une exposition sur la biodiversité en Médiathèque

À l'occasion du Mois du film documentaire, la Médiathèque a accueilli l'exposition "10 lieux, 10 milieux" et proposé une projection du film "Jardin Sauvage" de Sylvain Lefebvre. 35 personnes ont assisté à la projection et échangé avec le réalisateur.

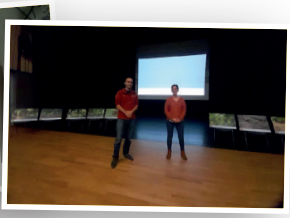

Muscle ton Téléthon : édition 2023

Cette année encore, le Téléthon Sucéen a su rassembler les habitants, les associations et les partenaires de l'évènement, au Village Téléthon de la Papinière. Une édition 2023 marquée par la générosité et l'émotion. Bravo à l'équipe de Challenge Solidarité et aux bénévoles !

© Objectif Photo 44

Lancement des Féeries de Noël

Le lancement des Féeries de Noël 2023 a eu lieu fin novembre dernier : la Ville s'est parée de ses plus belles illuminations pour la fin d'année ! Les Sucéens étaient au rendez-vous lors du discours de M. le Maire, Julien Le Métayer et pour admirer les illuminations. Les enfants présents dans le Parc de la Mairie ont inauguré la boîte aux lettres du Père Noël, en y glissant leur liste de cadeaux ! Autre nouveauté de cette année, un mapping a lieu sur la façade de l'Église. L'esprit festif et la magie de Noël ont investi la Ville et ce jusqu'au 7 janvier 2024

À LA UNE

Vœux à la population

M. le Maire, Julien Le Métayer et l'ensemble des conseillers municipaux vous invitent à la cérémonie des vœux à la population. Celle-ci se déroulera le dimanche 7 janvier à 16h à la Salle des Fêtes de la Papinière. Un moment convivial aura lieu à l'issue de la cérémonie.

Vœux aux acteurs économiques

Comme chaque année, la Ville convie les artisans, commerçants et travailleurs indépendants à la cérémonie des vœux aux acteurs économiques : le lundi 29 janvier à 8h à l'Escale Culture. Vous n'avez pas reçu d'invitation ? Contactez le service Vie Locale au 02 40 77 96 16 ou par mail sur vielocale@suce-sur-erdre.fr.

Vœux aux seniors

Les vœux à la maison de retraite auront lieu le vendredi 19 janvier 2024. À cette occasion, 74 colis seront distribués aux résidents de l'EHPAD.

231 colis seront distribués à domicile par les élus et les membres du CCAS le samedi 20 janvier 2024 à partir de 10h.

78 personnes ont choisi une place de spectacle de la Saison Culturelle.

259 seniors participeront au repas des aînés. Il se déroulera à la Salle des Fêtes de la Papinière, le dimanche 21 janvier 2024 à partir de 12h30.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le CCAS – Service Solidarités au 02 40 77 70 20 ou par mail : solidarites@suce-sur-erdre.fr.

Fermeture des services pendant les fêtes

En raison des fêtes de fin d'année, les services modifient leurs horaires d'accueil au public :

• La Mairie sera fermée les lundis 25 décembre et 1er janvier.

• La Médiathèque sera fermée les dimanches 24 et 31 décembre.

• Le Relais Petite Enfance sera fermé du 18 décembre 2023 au 5 janvier 2024 et le Multi-Accueil sera fermé du 25 décembre 2023 au 1er janvier 2024.

• La Barak'Ados sera fermée du 1er au 5 janvier 2024.

• La déchetterie de Sucé-sur-Erdre sera fermée les lundis 25 décembre et 1er janvier.

TRAVAUX

Les aménagements extérieurs de l'Îlot Pasteur se poursuivent

En centre ville, l'aménagement des espaces publics a débuté depuis le 21 août et se terminera en avril 2024. Les commerces restent ouverts lors des travaux, les Suséens sont invités à se stationner en périphérie de la place Aristide Briand : Place du Prieuré, Place du Pareiller, Parking Descartes...

- Phase 3 jusqu'au 9 février : Venelle du marché et square de l'îlot.
- Phase 4 du 29 janvier au 2 avril : Place Aristide Briand.
- Phase 5 du 27 février au 8 avril : Rue Descartes

TRAVAUX

Travaux Route de Carquefou : impacts sur la circulation

Les travaux de l'aménagement de la Route de Carquefou se poursuivent avec le début de la 5ème phase prévue le 1er janvier.

Du 1er au 19 janvier 2024, des travaux de voirie seront finalisés entre les giratoires de la Miltière et de la Papinière (en demie chaussée avec alternat quand nécessaire) et continuent entre les giratoires de la Papinière et de la Rue de Saint-Mars (tronçon fermé à la circulation sauf riverains).

La déviation par la Rue de Saint-Mars (à double sens) se poursuit. Le secteur de la Papinière restera accessible.

Par ailleurs, du 19 janvier au 29 avril 2024, des travaux de voirie seront effectués entre les giratoires de la Rue de Saint-Mars et de la Papinière. Ce tronçon sera fermé à la circulation (sauf riverains). La déviation par la Rue de Saint-Mars (à double sens) se poursuit. Le secteur de la Papinière restera accessible.

Légende :

Déviation

Zone de travaux (voirie)

Route barrée (sauf riverains)

Circulation maintenue

Voirie provisoire

Circulation en alternat

En savoir plus sur les autres phases de travaux : www.suce-sur-erdre.fr

SAISON CULTURELLE

Sopryton ? Complètement barano ?

Parfois, on peut perdre en qualité lorsqu'un spectacle s'adresse aux très petits ; ce n'est pas le cas de Sopryton ? Complètement Barano !

Les deux saxophonistes, l'un soprano et l'autre baryton, jouent de la différence sonore de leurs instruments et expérimentent pour créer de surprenants tableaux musicaux. Pendant qu'ils s'agitent, des projections dessineront peu à peu les contours d'un livre musical sous le nez des parents et aux pieds des enfants.

Le spectacle est également proposé le vendredi 22 décembre pour le Relais Petite Enfance et le Multi-Accueil.

Musique & projections, Jeune public dès 6 mois, Collectif à l'envers, Samedi 23 décembre à 10h30 (35min), Tarif unique : 5 €.

L'après-midi d'un foehn version 1

En janvier, venez découvrir L'après-midi d'un Foehn version 1, un spectacle formidable de poésie et de délicatesse, de la saison itinérante de la CCEG.

Comment faire virevolter de petits sacs en plastiques et les transformer en marionnettes graciles ; dansant et volant dans les airs ? C'est là toute la virtuosité de ces artistes ! Ces magnifiques ballets chorégraphiques s'animeront sur un air de Debussy "Prélude à l'après-midi d'un faune". Ce spectacle fera le bonheur de tous. Sa réputation n'est plus à faire, il a reçu de nombreux hommages, notamment un Award au Festival Fringe d'Edimbourg il y a déjà quelques années.

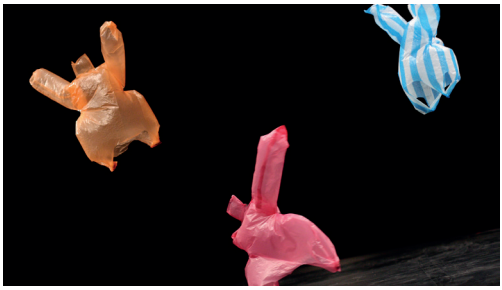

Performance & manipulation, Jeune public dès 5 ans Compagnie Non Nova, Mercredi 10 janvier à 15h30 et vendredi 12 janvier à 19h (25 min), Tarif unique : 5 €.

Plus d'informations : www.escaleculture.suce-sur-erdre.fr

MÉCÉNAT

Devenez mécène des Rendez-vous de l'Erdre

Le festival Les Rendez-vous de l'Erdre est l'évènement culturel incontournable de la rentrée dans la région nantaise, alliant le Jazz et la Belle plaisance sur l'Erdre.

Sucé-sur-Erdre est investie depuis une trentaine d'années sur ce festival porté par l'Association Culturelle de l'Été. En 2023, près de 5 500 spectateurs ont été accueillis lors des 4 jours de festival. Au total, 11 concerts ont eu lieu dans le Parc Germaine Le Goff et sur le port. La Ville tient à remercier les 28 mécènes de l'édition 2023 !

Le festival aura lieu du mercredi 28 août au dimanche 1er septembre 2024, vous êtes un entrepreneur Sucéen ? Vous souhaitez soutenir cet évènement culturel de la commune ?

Contactez le service Vie Locale : 02 40 77 70 20 ou sur vielocale@suce-sur-erdre.fr

MÉDIATHÈQUE

Nuits de la lecture en Médiathèque : les 19 & 20 janvier

Les nuits de la lecture auront lieu les 19 et 20 janvier à la Médiathèque. La thématique proposée par le Centre national du livre est celle du corps, une manière de faire écho, bien sûr, aux Jeux Olympiques qui auront lieu à l'été.

Mais ce thème n'invite pas seulement à rechercher comment les auteurs et les autrices ont appréhendé, dans leurs œuvres, le motif du « corps sportif ».

Le corps figuré dans l'espace littéraire propose une infinité d'avatars, de métamorphoses et de réflexions. Le corps peut être tour à tour une évocation poétique, un sujet d'anatomie pour la science, le miroir des traits de caractère d'un personnage de roman ou d'album, une forme d'hybridation avec la technologie dans les récits d'anticipation, « l'image la plus universelle que l'artiste séquentiel ait à traiter » en BD pour reprendre les mots de Will Eisner ou encore le cadavre ultime du polar.

• Le vendredi 19 janvier, la Boîte à pixels proposera une soirée jeux vidéo où le corps deviendra manette ! (Horaire et jauge seront communiqués ultérieurement).

• Le samedi 20 janvier, un café coup de cœur aura lieu à 11h avec des lectures d'extraits ainsi que des animations pour la jeunesse.

Tout au long de l'événement, un jeu grandeur nature sera à découvrir, pour mettre en lien mouvement et lecture !

ÉTAT CIVIL

Cap Mariage : tout savoir sur le mariage civil

Vous voulez en savoir plus sur :

• La cérémonie et les possibilités de personnalisation,

• Les régimes matrimoniaux par un notaire,

• Les droits et les devoirs des futurs époux.

Rendez-vous le samedi 24 mars de 10h à 12h en Mairie. Un couple d'animateurs de Cap Mariage 44 et un notaire présenteront les articles du Code civil, les différents contrats de mariage et répondront à toutes vos questions.

Inscriptions : 02 40 77 70 20

Renseignements : www.mariage-civil.org

SERVICE PUBLIC

Sondage : le résultat

La municipalité a mené un sondage de fin octobre à début décembre concernant une évolution des horaires du service d'accueil de la Mairie le samedi matin. Les solutions proposées étaient : du lundi au vendredi jusqu'à 18h (au lieu de 17h30), un midi dans la semaine, le vendredi jusqu'à 19h30 ou maintien le samedi aux conditions actuelles. Parmi ces propositions, l'ouverture le vendredi jusqu'à 19h30 est arrivée en tête du sondage. Ainsi les usagers ont exprimé leur volonté d'aménager les horaires de l'accueil de la Mairie en fonction de leur besoin. Suite aux résultats du sondage, les élus vont plancher sur la mise en place prochaine des nouveaux horaires d'ouverture de l'accueil de la Mairie. **La date vous sera communiquée dans le prochain numéro du Fil de l'Erdre à paraître fin février 2024.**

SERVICE PUBLIC

Tout savoir sur le recensement 2024 !

Le recensement de la population, c'est utile : il permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. Ses résultats déterminent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

En y répondant, vous permettez aux collectivités d'ajuster l'action publique aux besoins de tous, en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite) ou de transports à développer.

Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population...

Les questionnaires du recensement ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Ils sont destinés à l'Insee et serviront à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche. Votre nom et votre adresse sont nécessaires pour ne pas vous compter plusieurs fois. Ils sont supprimés des bases informatiques, une fois les résultats de l'enquête obtenus. Les traitements de données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Le recensement aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024 à Sucé-sur-Erdre. Les habitants seront notifiés par la visite d'un agent recenseur. Une équipe de 13 agents recenseurs (détenteurs d'une carte tricolore) sillonnera la commune afin de remettre une notice internet aux habitants pour procéder au recensement en ligne.

Vous ne pouvez pas répondre par internet ? L'agent recenseur vous fournira des questionnaires papiers puis vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez également les transmettre à la Mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

Afin de faciliter la démarche en ligne, un conseiller numérique propose des ateliers dédiés à l'accompagnement du recensement (aider les usagers à utiliser les outils numériques pour se faire recenser). Les participants devront venir avec leur matériel (ordinateur portable, tablette ou smartphone).

Deux ateliers sont programmés en Médiathèque, le mercredi 31 janvier et le mercredi 14 février 2024 de 10h30 à 12h.

En dehors de ces ateliers, des ressources vidéos sont accessibles en ligne sur le site **www.le-recensement-et-moi.fr**.

Un trombinoscope des agents recenseurs sera disponible en janvier à l'accueil de la Mairie et en ligne sur le site internet de la commune : **www.suce-sur-erdre.fr**.

Pour rappel, le recensement de la population est un acte civique, obligatoire et gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

Pour plus de renseignements :

• Magalie Bonic - Responsable recensement à la CCEG - 07 63 99 45 29 - recensement@cceg.fr

• Mairie de Sucé-sur-Erdre - 02 40 77 70 20 - contatc@suce-sur-erdre.fr

Toutes les informations sont disponibles sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Opération tranquillité absence pendant les fêtes

Une recrudescence du nombre de cambriolages a été observée sur la commune. Vous allez bientôt vous absenter à l'occasion des fêtes de fin d'année et vous craignez pour la sécurité de votre logement ? Vous pouvez demander à la Police Municipale ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile !
L'Opération Tranquillité Absence est élargie à toute période d'absence prolongée de particuliers. Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie ou à la Police Municipale avant votre départ, puis remplissez un formulaire de demande individuelle et déposez le à la gendarmerie de la Chapelle-sur-Erdre ou à la Mairie de Sucé-sur-Erdre. Par ailleurs, ne négligez pas le verrouillage de vos portes, fenêtres et volets.

Informations : Police Municipale 02 40 77 70 20 et gendarmerie 02 40 72 07 01 - service-public.fr.

TRAVAUX

Un test Rue du Pin, et des travaux à venir

La commune a effectué un test concernant le changement de sens de circulation Rue du Pin, celle-ci est passée à sens unique en novembre dernier.

Les travaux d'aménagement prévus Rue du Pin par la collectivité sont à la phase d'étude : en effet les études de conception et d'aménagement sont prévues courant 2024 pour un début de réalisation en 2025. Le budget actuel prévu est de 213 000 €.

Par ailleurs, la Communauté de Communes Erdre et Gesvres va réaliser des travaux de répurgation sur le réseau d'eaux usées de la Rue du Pin. Ces travaux sont programmés dès janvier 2024 et seront réalisés par la Coca pour le compte de la CCEG.

SÉCURITÉ

Réserve communale de sauvegarde

La loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile souligne notamment que la sécurité est l'affaire de tous. Elle rappelle que si l'État est le garant de la sécurité civile au plan national, l'autorité communale joue un rôle essentiel dans l'information et l'alerte de la population, la prévention des risques, l'appui à la gestion de crise, le soutien aux sinistrés et le rétablissement des conditions nécessaires à une vie normale. Pour aider l'autorité municipale à remplir ces missions, la loi offre la possibilité aux communes de créer une « réserve communale de sécurité civile », fondée sur les principes du bénévolat et placée sous l'autorité du maire (sous les conditions fixées par le code général des collectivités territoriales).

Cette réserve de sécurité civile a vocation à agir dans le seul champ des compétences communales, en s'appuyant sur les solidarités locales. Elle ne vise en aucune manière à se substituer ou à concurrencer les services publics de secours et d'urgence. De la même manière, son action est complémentaire et respectueuse de celle des associations de sécurité civile, caritatives, humanitaires ou d'entraide.

La municipalité souhaite créer une réserve communale de sécurité civile, chargée d'apporter son concours au Maire en matière :

• d'information et de préparation de la population face aux risques encourus par la commune ;

• de soutien et d'assistance aux populations en cas de sinistres ;

• d'appui logistique et de rétablissement des activités.

La Ville lance un appel à bénévoles pour intégrer la réserve communale de sauvergarde.

Pour plus d'informations : directiongenerale@suce-sur-erdre.fr ou au 02 40 77 70 20.

Ce dispositif de réserve communale de sauvergarde s'inscrit dans l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvergarde (PCS). La municipalité œuvre à la création et à la mise en place à l'automne du PCS.

DOSSIER

Le Quai des possibles ouvre !

Une étape essentielle du projet de tiers lieu se concrétise. Mené en concertation depuis 2020, le projet s'est dessiné au fur et à mesure dans le paysage Sucéen. "Le Quai des possibles" sera livré en février, par ailleurs, une après-midi portes ouvertes est prévue le samedi 17 février, tous les Sucéens sont conviés à visiter ce nouveau lieu de rencontre, d'échange et de transition. Vous découvrirez Le Quai des possibles au fil du dossier.

Interview : Isabelle Delannoy-Corblin, adjointe à la Vie Locale

Qu'est-ce qu'un tiers lieu ?

Par définition, le tiers lieu est un lieu qui n'est pas un domicile ou un lieu de travail. Il s'agit d'un espace de sociabilité et d'initiatives citoyennes, où une communauté peut se rencontrer, se réunir, échanger et partager ressources, compétences et savoirs.

Pouvez-vous définir le projet de tiers lieu Sucéen ?

Le projet de tiers lieu Sucéen s'inscrit dans le plan de mandature élaboré en 2020. Nous souhaitions concevoir un lieu, en collaboration avec les citoyens, répondant à un besoin : un endroit de rencontres mais également un espace dédié au travail qui serait accessible à tous les habitants. Nous avons rapidement orienté notre choix de créer ce tiers lieu dans l'ancienne gare SNCF en lieu et place de la « Maisons des Associations » qui avait été transférée vers un autre local public en 2019.

Nous avons entrepris une rénovation profonde incluant l'accessibilité et l'amélioration des performances énergétiques. Le bâtiment appartenant au petit patrimoine communal est idéalement situé, ce qui lui permet d'avoir un ancrage et une vision locale symbolique pour les habitants de notre collectivité mais qui est également tourné vers des acteurs extérieurs qui souhaiteraient bénéficier de l'utilisation de cet espace. Au cours de commissions et comités de pilotage, nous avons ensuite défini avec les citoyens la raison d'être : " Créer un lieu ouvert à tous, pour construire sur notre territoire les transitions sociétales et environnementales (partager/ transmettre/ expérimenter)" et défini les objectifs.

La phase de travaux est en cours de finalisation, la commission aménagement travaille sur des propositions de mobilier : les citoyens ont soutenu un aménagement collaboratif (mur d'expression, mobilier évolutif, adaptable selon la nature de l'évènement), convivial et issus des filières de l'économie circulaire.

Justement, quels sont les objectifs de ce lieu ?

La promotion des actions en faveur des transitions sociétales et environnementales, l'accompagnement au numérique de publics cibles et la création d'un espace de co-working au 1er étage et au 2ème étage avec une salle de réunion, 4 bureaux individuels et un open space dédié au co-working nomade.

Portes ouvertes du tiers lieu

L'ouverture au grand public du tiers lieu Le Quai des possibles est déjà programmée !

Les Sucéens sont invités aux portes ouvertes du Quai des possibles, samedi 17 février, de 14h à 16h.

Les participants pourront découvrir l'ensemble des nouveaux espaces du bâtiment suite à la réhabilitation de la "Maison de la gare" en tiers lieu :

- Un espace de rencontres (rez-de-chaussée),
- Un espace de transition écologique (rez-de-chaussée),
- Une salle de réunion et des bureaux (1er étage),
- Trois espaces de coworking (2ème étage).

À l'occasion des portes ouvertes, la Ville a prévu des animations :

- Visite animée du tiers lieu,
- Présentation de la programmation,
- Rétrospéctive photos.

Un pot convivial aura également lieu au cours de l'évènement.

e et au port

Quels acteurs ont été impliqués dans le projet ?

Une concertation a été menée dès 2020 et s'est intensifiée de 2021 jusqu'en 2023 avec les élus et un groupe de citoyens motivés. Plus de 15 ateliers de concertation ont eu lieu pour travailler sur la définition du projet. La participation citoyenne est majeure sur celui-ci puisque les citoyens ont été concertés et ont activement travaillé à la définition de la raison d'être du Quai des possibles. Ils ont également contribué à la communication autour du projet, aux choix relatifs à l'aménagement intérieur, et ont coconstruit la grille d'animations.

Pourquoi "Le Quai des possibles" ?

C'est la population qui a choisi le nom du tiers lieu parmi 5 propositions lors d'un vote, l'été dernier. L'appellation "Le Quai des possibles" a été retenue ! Une suggestion faite par le groupe de citoyens. Une fois le nom choisi, la commission communication a planché avec la CCEG sur la réalisation d'un logotype et d'une charte qui rassemblent toutes les valeurs du tiers lieu.

Quelles animations sont prévues ?

La programmation du tiers lieu s'articule autour d'animations : transition environnementale, numérique responsable (sobre et solidaire), transition sociétale, résilience, économie locale et activités associatives. Les services municipaux et le groupe de citoyens ont travaillé au sein de la commission programmation pour développer des animations correspondant à ces thématiques. Vous pourrez découvrir un aperçu de la programmation en page 14.

Un facilitateur va être recruté, quel sera son rôle ?

Le facilitateur, qui prendra ses fonctions début 2024 aura plusieurs missions : animer le tiers lieu avec la communauté, promouvoir l'activité de celui-ci auprès des publics et réaliser le suivi administratif de la structure. Il sera également mobilisé sur la programmation du lieu afin de proposer un panel d'animations et d'ateliers correspondants à la raison d'être du Quai des Possibles.

Et les citoyens dans tout ça ?

Les citoyens et les élus ont défini un processus décisionnel collaboratif, engageant et responsabilisant : les clés d'une gouvernance partagée portée par un cercle cœur composé de citoyens engagés et d'élus. Cela permettra aux citoyens et aux associations Sucéennes impliquées dans les transitions environnementales et sociétales de poursuivre leur action en étroite collaboration avec les services municipaux.

La programmation

La Ville prévoit une programmation pour l'espace commun du rez-de-chaussée et propose également des espaces de co-working : un site internet est prévu (communication programmation, usages du lieu...). La programmation du tiers lieu a été réalisée par les services municipaux et le groupe de citoyens engagés au cœur de la commission programmation.

Par ailleurs, la programmation du Quai des possibles s'articule autour des thématiques suivantes : sur la transition environnementale, le numérique responsable (sobre et solidaire), la transition sociétale, le co-working, la résilience, l'économie locale et les activités associatives.

Voici quelques exemples des animations proposées au tiers lieu en 2024 :

- Coup de main numérique,
- Repair Café,
- Reflexologie plantaire,
- Sophrologie,
- Atelier numérique juniors,
- Découverte d'un acteur éco,
- Défi foyer à alimentation positive,
- Un Vert d'Apéro (EVEAT),
- Atelier zéro déchet,
- Atelier de fabrication de pâte à modeler,
- Atelier repair Junior,
- Atelier culinaire fleurs comestibles,
- Atelier de fabrication de produits ménagers,
- Causons Solutions (Fête de la Terre inter-associations).

Le Quai des possibles en ligne !

La Ville de Sucé-sur-Erdre a réalisé un site internet pour le Quai des possibles. Disponible fin décembre, le site permettra aux usagers de découvrir le lieu, les actualités, sa programmation, les acteurs investis dans le projet et les services de co-working et de salles de réunion.

La réservation des ateliers, de l'espace de co-working et de la salle de réunion seront disponibles en janvier. Le Quai des possibles sera aussi en ligne sur les réseaux sociaux ! Une page Facebook ainsi qu'un compte LinkedIn seront disponibles en janvier pour promouvoir les différentes actions de cette nouvelle structure Sucéenne.

Plus d'informations :
www.lequaidespossibles.suce-sur-erdre.fr.

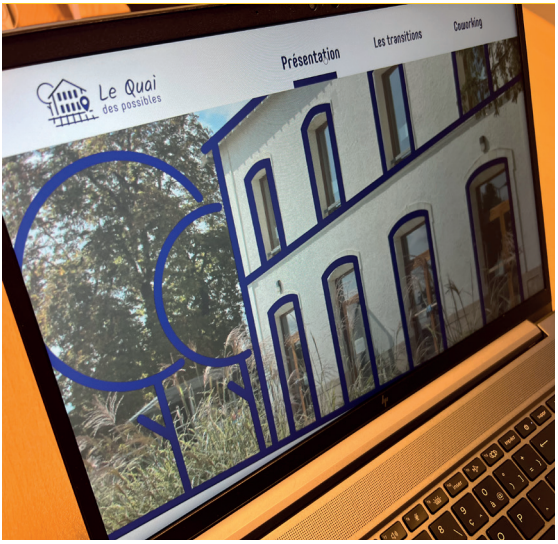

Parole au groupe de citoyens

La Ville remercie les citoyens investis dans ce projet depuis 2020 : Amélie Brard, Anne Faller, Anne Gance, Delphine Soulard, Dominique Nicolle, Elodie Parent Riquet, Eric Bahin, Franck Besnier, François Daniel, Muriel Gueraud, Myriam Turluche.

Nous avons interrogé quelques citoyens quant à leurs attentes concernant le Quai des possibles : qu'attendez-vous de ce tiers lieu maintenant que le projet est presque finalisé ?

Éric Bahin

« En 2020, EVEAT interpelait les élus pour que la gare soit un tiers-lieu dédié à la transition écologique. 3 ans de réflexion, de concertation, un long et sérieux travail d'une douzaine de citoyens. Février 2024, le Quai des possibles va ouvrir. Une gestion municipale, l'expérience d'une gouvernance partagée à écrire.

Je rêve qu'il devienne LE point de rencontre des Sucéens pour les transitions environnementales et solidaires.

J'attends que les assos concernées et les Sucéens se l'approprient, l'animent, s'enrichissent des autres, qu'ils y viennent nombreux, de tous âges, de toutes origines et, qu'ensemble, la « Raison d'être » soit source de plaisir. Oui, c'est possible ! »

Dominique Nicolle

« J'ai intégré le groupe de citoyen dès le début avec deux casquettes, entrepreneure de Sucé sur Erdre et membre active de l'association En Vert et Avec Tous (EVEAT).

Après plus de deux années d'implication, aujourd'hui, je me projette aussi bien dans un bureau du dernier étage qu'au rez-de-chaussée pour animer des ateliers autour de la sobriété numérique.

Les trois étages permettront à tous ses acteurs de se rencontrer, d'échanger, d'avancer ensemble. Faire du lien entre les Sucéens, est une des clés, pour vivre l'avenir plus sereinement. »

Myriam Turluche

« J'ai été embarquée dans l'aventure "Quai des Possibles" via l'association En Vert et Avec Tous (EVEAT). Au départ, peu impliquée dans les mouvements citoyens, j'ai été vite convaincue par l'engagement et l'enthousiasme d'Eric, Anne, Dominique et quelques autres citoyens. Les échanges sont respectueux, bienveillants, ouverts.

La motivation est de créer un lieu de rencontre et d'expérimentation pour faire avancer les mentalités dans notre commune. Comment vivre épanouis, libres, en bonne santé, sans attenter au Vivant ? L'urgence est là. Nous devons des réponses à nos enfants.

Toutes les bonnes volontés sont bienvenues et attendues. Soyons à la hauteur. »

Anne Faller

« Engagée dans plusieurs associations sucéennes depuis 10 ans, je suis viscéralement convaincue que le mieux vivre ensemble et le prendre soin du Vivant et donc de la nature sont les 2 piliers pour permettre à nos enfants d'avancer sereinement et de manière plus équitable dans ce monde.

Créer et faire vivre un lieu partagé dans notre ville est un bel exercice pour renforcer entre nous tous (grands et petits, élus et citoyens, bénévoles et acteurs économiques, travailleurs et retraités) le lien, la cohésion, diminuer les clivages et expérimenter de nouvelles manières de vivre : plus simples, plus sobres, plus justes et plus durables.

RDV donc au Quai des possibles ! L'énergie de tous sera nécessaire. »

Les missions du facilitateur de tiers lieu

Dans le cadre du projet de tiers lieu, un facilitateur a été recruté afin d'animer l'espace et sa communauté, coordonner son fonctionnement et son développement dans l'objectif d'accompagner la transition écologique et sociétale.

L'ensemble des missions d'un facilitateur sont variées :

- Contribuer au diagnostic des besoins des utilisateurs du tiers lieu
- Favoriser le lien entre les utilisateurs
- Participer au développement, à la coordination et à la valorisation des projets avec la communauté (conférence, ateliers, exposition…)
- Animer le lieu avec la communauté
- Animer les commissions de citoyens
- Réaliser le suivi administratif de la structure
- Promouvoir l'activité de la structure auprès des publics
- Assurer l'accueil physique et téléphonique du public
- Assurer la gestion et l'optimisation commerciale des espaces mis à disposition (co-working/ salle de réunion)

Un nom et une identité visuelle reconnaissables

La création du logotype fait suite à une concertation auprès des habitants à l'été 2023 pour choisir le nom du lieu : plusieurs propositions étaient en lice et l'appellation retenue par les habitants fut "Le Quai des possibles".

Une commission communication, composée de citoyens engagés et de la Ville a réalisé en collaboration la Communauté de Communes, le logotype Le Quai des possibles.

Il s'agit d'un clin d'œil à l'ancienne gare ! Cette identité visuelle rassemble les valeurs du lieu : convivialité, partage autour des transitions écologiques et sociétales.

Le Quai
des possibles

Des travaux conséquents

Le bâtiment de l'ancienne gare a fermé ses portes au public en 2021. Afin de correspondre aux nouvelles orientations du lieu, des travaux ont eu lieu en 2022 et 2023 :

- De juillet 2022 à novembre 2022 : dépollution et retrait des menuiseries
- De janvier 2023 à mi-mars 2023 : travaux de démolition
- De fin décembre 2022 à juin 2023 : gros oeuvre
- De juin 2023 à janvier 2024 : aménagement intérieur
- De janvier à février 2024 : aménagement mobilier

Ce projet de tiers lieu a pu aboutir grâce à la volonté municipale, la concertation avec les citoyens mais aussi grâce aux subventions allouées au projet. L'année 2022 a été une année marquée par la recherche de subventions pour concrétiser le tiers lieu sucéen.

Les partenaires du projet :

ETAT – DSIL Rénovation énergétique 2021 : 296 838 €

Région – Fonds Régional de soutien au développement des Tiers Lieux : 100 000 €

Département Cœur de Bourg : 194 576 €

CCEG – Fonds de concours : 118 599 €

Montant total des aides : 710 013 €

Montant total de l'opération : 961 782 € dont 251 769 € à la charge de la commune

PNI DÉCHETS RECYCLAGE

Info n°24 : Recyclage des mégots à Sucé-sur-Erdre

Depuis 5 ans la commune de Sucé-sur-Erdre travaille en partenariat avec la société MéGO ! À la collecte et au recyclage des mégots de cigarettes. À Sucé-sur-Erdre, les mégots sont collectés grâce :

• À la collecte de mégots sur le marché tous les vendredis de 16h à 19h,

• Aux opérations “nettoyage des fossés” qui ont lieu deux fois par an, au printemps et à l’automne,

• Aux cendriers jaunes installés sur le port, sur la place de l’église et sur le parking de la gare.

Depuis 2019 ce sont ainsi plus de 100 000 mégots (50 kilos) qui ont été collectés.

MéGO ! est une entreprise brestoise qui a développé une filière de recyclage brevetée des mégots de cigarettes en plusieurs étapes :

• Le papier, le tabac et les cendres sont compostées,

• Les polluants et substances toxiques sont séparés du filtre et les filtres sont broyés,

• La fibre de cellulose obtenue permet ensuite de fabriquer des plaques de plastiques qui seront utilisées dans la fabrication de mobilier urbain : bancs, poubelles...

Un mégot de cigarette, c’est un morceau de plastique imbibé de polluants (mercure, arsenic de goudron, métaux lourds). Jeté dans la nature, il peut polluer jusqu’à 500 litres d’eau et être ingurgité par un oiseau. Jeté dans la poubelle, il évitera ces pollutions. Collecté et recyclé via MéGO!, il donnera une nouvelle vie à ce plastique !

Rejoignez-nous sur : https://suce-sur-erdre.fr/cadre-de-vie/reduction-des-dechets/

DÉFI

Retour sur le lancement du défi Foyer À Alimentation Positive

La Communauté de Communes Erdre et Gesvres organise la 2ème édition du défi Foyers À Alimentation Positive (FAAP), animé par le Groupement des Agriculteurs Biologiques de Loire-Atlantique (GAB44). Ce défi a pour ambition de faire changer les habitudes alimentaires. Bravo aux Sucéens pour leur mobilisation en novembre dernier à l'occasion du lancement du défi : 18 participants étaient présents. Le défi se poursuivra durant 7 mois au cours desquels les participants visiteront une ferme et participeront à des ateliers variés.

Plus d'informations : www.foyersaalimentationpositive.fr/

COMMUNICATION

Plan de Ville disponible en mairie !

Le nouveau plan de ville est disponible en Mairie et à l'Office de Tourisme depuis fin novembre. La Ville de Sucé-sur-Erdre a réalisé une refonte de son plan de ville qui datait de 2017.

Destiné autant aux habitants qu’aux touristes, il propose une carte actualisée, des points d’intérêts à découvrir, des coordonnées utiles et des activités à faire sur la commune.

N'hésitez par à le partager à vos amis et familles lors des rassemblements de fin d'année !

PETITE ENFANCE

Lieu d'Accueil Enfants Parents : permanences 2024

Le Relais Petite Enfance de Sucé-sur-Erdre accueille des permanences du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) itinérant "Petit à petons".
Il s'agit d'un espace gratuit, ouvert aux tout-petits (0-4 ans), accompagnés de leurs parents, grands-parents. Les futurs parents sont aussi les bienvenus. C'est un lieu convivial de rencontres, d'échanges et de jeux. Programme des permanences 2024 : 22 janvier, 26 février, 25 mars, 22 avril, 27 mai, 17 juin, 19 août, 16 septembre, 21 octobre, 25 novembre et 16 décembre.
Informations et renseignements : par mail sur relaispetiteenfance@suce-sur-erdre.fr et en ligne sur www.suce-sur-erdre.fr.

ENFANCE JEUNESSE

Inscriptions aux structures pour les vacances d'hiver

Les inscriptions à l'ALSH et à la Barak'Ados pour les vacances d'hiver sont ouvertes : les familles pourront inscrire leurs enfants sur Clicko jusqu'au dimanche 4 février 2024.
Les deux structures accueilleront les enfants du lundi 26 février au vendredi 8 mars 2024.
Au programme : les années 90 pour l'accueil de loisirs des 3-11 ans et des activités sportives, manuelles, culinaires et autre pour la Barak'ados des 11-14 ans.
Contact : famille@suce-sur-erdre.fr.

ÉDUCATION

Apprendre en jouant avec Prof Express !

Vos enfants peuvent apprendre en s'amusant grâce à l'approche éducative de Prof Express, basée sur des jeux ainsi qu'à l'accès à des contenus ludiques et éducatifs pour les plus petits.

Niveau Maternelle :

• Idées d'atelier : plein d'activités ludiques pour découvrir le monde en s'amusant,

• Il était une histoire : toute une sélection de contenus à lire (fables, poésies, romans, contes...),

• Bibliothèque de livres animés : un large choix de livres numériques pour donner le goût de la lecture dès le plus jeune âge,

• Manger c'est bon ! : des vidéos pour les petits pour comprendre l'origine de nos aliments et découvrir plein de bonnes recettes en s'amusant,

Niveau Primaire :

• Accédez à plus de 1 000 jeux pédagogiques en ligne pour apprendre et progresser de manière ludique. Les jeux sont répertoriés par matière scolaire et par thème pour pouvoir jouer et s'améliorer sur un sujet choisi.

Matières concernées : mathématiques, français, histoire-géographie, anglais, SVT, physique-chimie, espagnol, allemand et italien

Le service est intégralement offert par la municipalité à tous les habitants et leurs enfants.

Pour en profiter, connectez-vous à votre espace personnel : https://app.profexpress.com/connexion-compte.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Retour des petits-déjeuners citoyens en 2024

Initiés en 2023, les petits-déjeuners citoyens sont de retour en 2024 dans les villages Sucéens. Il s'agit de moments conviviaux organisés avec des élus du Conseil Municipal et les habitants en présence de la Police Municipale, avec le concours de la gendarmerie pour renforcer le lien social sur la commune.

Ces temps d'échange auront lieu à plusieurs reprise en 2024 :

- Les Vaux : 23 mars
- Le Lavoir : 13 avril
- La Perruche / Marvillière : 8 juin

Plus d'informations : 02 40 77 70 20 ou sur directiongenerale@suce-sur-erdre.fr.

PRÉVENTION

De nouveaux défibrillateurs à disposition

En 2023, la Ville s'est dotée de 5 nouveaux défibrillateurs afin de permettre une intervention rapide en cas d'arrêt cardiaque.

Les sites de la base nautique de la Papinière, le gymnase de la Papinière, les cours de tennis, les vestiaires du foot et le Multi-Accueil sont désormais équipés. Les défibrillateurs sont automatiques et permettent de porter assistance aux personnes victimes d'un malaise cardiaque, en attendant l'arrivée des urgences. Ces dispositifs peuvent être utilisés par toute personne, même non formée aux gestes de premiers secours grâce au guidage vocal de l'appareil.

Pour rappel, la salle des fêtes de la Papinière, la Médiathèque, le pôle scolaire, la Mairie et le Centre technique municipal sont déjà équipés.

TRANSITIONS

Réunion publique sur les énergies renouvelables

La loi APER (Accélération de la Production d'Energies Renouvelables) du 10 mars 2023 a parmi ses objectifs, celui de « planifier avec les élus locaux, le déploiement des énergies renouvelables sur les territoires ».

Les communes doivent donc définir des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR), afin de propulser le déploiement des énergies renouvelables et remettre les communes au cœur du développement des EnR. Les citoyens sont invités à découvrir et s'exprimer non seulement sur les zones identifiées dans ce cadre, mais aussi sur les types d'énergie renouvelables à développer, au cours d'une réunion publique, le mercredi 10 janvier 2024 à 19h en Mairie, salle du Conseil Municipal.

Les documents sont disponibles à la consultation en Mairie et sur le site internet de la Ville www.suce-sur-erdre.fr jusqu'au jeudi 1er février 2024. Plus d'informations : directiongenerale@suce-sur-erdre.fr.

BIODIVERSITÉ

Atelier de concertation bois et fôrets avec la CCEG

Dans le cadre de l'élaboration de sa Charte Forestière de Territoire, la Communauté de Commune d'Erdre et Gesvres invite les habitants à un atelier de concertation en vue de favoriser la rencontre et la collaboration des acteurs du territoire, et permettre l'émergence d'actions concrètes en faveur de la forêt, sa pérennité, ses services et la filière bois.

Ainsi, la CCEG sollicite tout propriétaires forestiers, citoyens, associations, agents et élus du territoire intercommunal ainsi que les associations et organismes œuvrant dans le milieu forestier, à participer à cet atelier. Dans l'optique de répondre aux enjeux de gestion, de renouvellement et d'usage du milieu forestier, un atelier de concertation est prévu le 23 janvier 2024, de 13h45 à 17h, à l'Espace des Chênes à Grandchamp-des-Fontaines.

Vous êtes interressé ? Faites part de votre participation par mail : agriculture-alimentation@cceg.fr.

BIODIVERSITÉ

Plan arbres : les plantations ont commencé !

La Ville a effectué les premières plantations du Plan arbres, le 1er décembre dernier. Des élus et des Sucéens ont participé à la plantation de deux arbres, Rue des Ruches pour sanctuariser la voyette.

Plus globalement jusqu'en 2026, la Ville va planter 2 345 arbres et arbustes. L'objectif du Plan arbres est de reboiser le territoire communal, déminéraliser certains espaces publics, créer des îlots de fraicheur et améliorer le cadre de vie.

Les arbres et arbustes qui seront plantés représentent un atout sur le long terme : ils capturent le CO2, purifient l'air, luttent contre l'érosion des sols et favorisent la biodiversité.

La commune a choisi d'en planter à différents endroits, avec des tailles et espèces locales qui auront été choisies pour supporter les hausses de température. D'ici fin 2023, 256 arbres auront été plantés à Sucé-sur-Erdre.

Découvrez toutes les informations concernant le Plan arbres sur le site internet de la Ville : www.suce-sur-erdre.fr.

Compteur des plantations par année :

256	**418**	**751**	**920**
en 2023	**en 2024**	**en 2025**	**en 2026**

ENVIRONNEMENT

Tout savoir sur l'eau potable

La loi NOTRe a obligé les communes à transférer la compétence eau potable aux intercommunalités. En 2020, la Communauté de Communes Erdre et Gesvres a confié la compétence eau potable à atlantic'eau. Service public d'eau potable en Loire-Atlantique, atlantic'eau regroupe 148 communes, soit près de 250 000 abonnés. Placé sous la responsabilité d'élus locaux, atlantic'eau veille à apporter chaque jour une eau potable à un tarif unique et équitable.

Après mise en concurrence, atlantic'eau confie une partie de ses missions à des entreprises privées afin d'assurer :

- La production d'eau potable (captage en nappe ou en rivière puis son traitement)
- La distribution de l'eau via un réseau jusqu'aux abonnés,
- La relation client (raccordement, incidents, facturation...).

La pluralité des opérateurs sur le territoire est propice à maintenir une saine émulation entre eux pour garantir la meilleure qualité du service à nos usagers. Tout au long de la durée du contrat, atlantic'eau contrôle la qualité du service rendu par le délégataire. Depuis le 1er janvier 2023 sur la commune de Sucé-sur-Erdre, atlantic'eau a confié la délégation du service à Véolia, qui succède ainsi à la Saur.

Atlantic'eau en chiffres :

148 communes

250 000 abonnés

14 sites de captages

10 000 km (réseaux de distribution)

93 réservoirs (châteaux d'eau)

Prix de l'eau :

Le prix moyen national de l'eau potable en 2021 s'élevait à 2,13 €/m³.

Les prix de l'eau ci-dessous (redevance agence de l'eau et TVA incluses), sont indiqués sur la base d'une facture de 120 m³ correspondant à la consommation moyenne d'une famille de 4 personnes :

- **Tarif 2023 :** 2,07 € le m³,
- **Tarif 2024 :** 2,14 € le m³.

Quels sont les engagements en matière d'eau ?

- Garantir un approvisionnement en eau potable en toute circonstance,
- Mener une politique ambitieuse de protection de la ressource en eau,
- Garantir un tarif de vente d'eau unique et équitable sur toutes les communes de son territoire,
- Maintenir une gestion de proximité du service,
- Assurer une gestion durable du service.

Qui contacter en cas de problème ? Votre interlocuteur est Véolia :

- par téléphone 24h/24 au 02 40 45 15 15 (prix d'un appel local),
- en ligne via le formulaire disponible sur le site www.atlantic-eau.fr (rubrique mes démarches en ligne / je contacte mon service client),
- en agence à Nort-sur-Erdre (47 rue de la Paix) le mardi de 9h à 12h, le mercredi de 13h30 à 16h et le vendredi de 9h à 12h.

Retour sur certains incidents :

La commune a connu 2 incidents en 2023 :

- Nitrates en janvier 2023 : des seuils légèrement au-dessus des normes ont été enregistrés sur la commune par l'ARS. Lors de cet épisode, la consommation était alors déconseillée pour les enfants et les femmes enceintes pendant quelques jours et une distribution d'eau embouteillée a été assurée par le délégataire via la Ville.

- Une eau colorée en novembre dernier zone de la Route de Carquefou et de la Papinière.

Lors d'une recherche de fuites sur les réseaux d'eau du secteur, Véolia a dû manœuvrer des vannes, ce qui a modifié l'écoulement hydraulique habituel et entrainé, localement, des phénomènes de coloration de l'eau.

Ces phénomènes ne présentent pas de caractère dangereux pour la santé car la couleur et la turbidité (paramètres mesurés pour caractériser ce type de problème) sont dues à des remises en suspension de particules de l'eau présentes à l'intérieur du réseau (principalement du fer et du manganèse).

En cas d'incident constaté, l'usager doit impérativement prévenir Veolia au 02 40 45 15 15.

Des consignes d'usage de l'eau sont communiquées à la population concernée en fonction de la nature de l'évènement. En lien avec l'ARS, lorsqu'il y a une coupure d'eau prolongée ou que l'eau n'est plus considérée comme potable, Véolia a la responsabilité de fournir de l'eau en bouteille. La commune en organise la distribution.

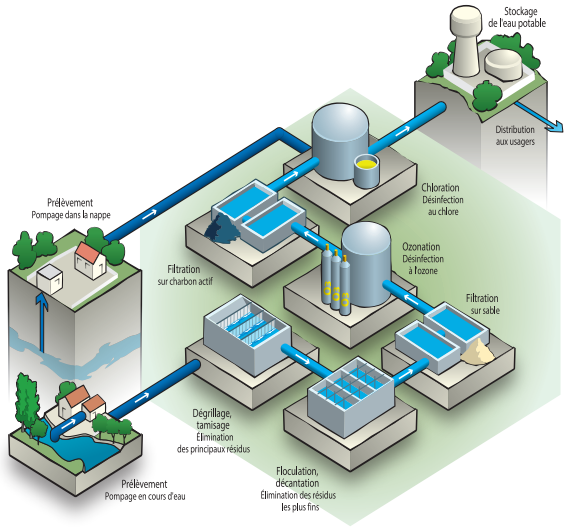

Schéma du traitement de l'eau potable du point de captage au robinet.

D'où vient l'eau ?

Aujourd'hui, la grande majorité de l'eau qui sort du robinet à Sucé-sur-Erdre (environ 95%) provient de l'usine de traitement des eaux de la Roche qui dessert le réseau d'eau potable de Nantes Métropole. Cette eau est prélevée en Loire, sur la commune de Mauves.

5% de la commune est desservie par l'eau en provenance de 2 autres unités de production :

- Celle de Mazerolles à Saint-Mars-du-Désert pour un secteur à l'est de la commune,

- Celles de Mazerolles et du Plessis-Pas-Brunet à Nort-sur-Erdre (eau en mélange) pour un secteur au nord-ouest de la commune.

L'usine de production d'eau potable de Nort-sur-Erdre est actuellement en cours de réhabilitation. Une nouvelle filière est mise en place, incluant un traitement des pesticides par charbon actif micrograin.

Il faut aussi reconquérir la qualité de la ressource en eau. Des programmes d'actions ambitieux sont en cours d'élaboration. Les élus d'atlantic'eau estiment qu'à terme, seul le non-usage des pesticides sur les périmètres de protection des captages permettra de garantir une qualité de l'eau optimale aux abonnés.

Tout savoir sur l'eau potable :

https://www.atlantic-eau.fr/mag/video-atlanticeau-tout-comprendre-en-3-minutes

Le prestataire Véolia effectuera une permanence à la Mairie de Sucé-sur-Erdre : le jeudi 18 janvier 2024 de 14h à 16h30 en Salle du Conseil Municipal.

Cette permanence aura lieu après l'envoi des factures d'eau et a pour objectif de faciliter la rencontre avec les usagers afin d'éviter un déplacement jusqu'à l'agence de Nort-sur-Erdre.

TRAVAUX

Des travaux à l'Église

En novembre dernier, la Ville a entrepris des travaux de rénovation énergétique dans l'Église :

• Modernisation du système d'éclairage intérieur avec des ampoules Led (économie d'énergie)

• Modification du système de chauffage : passage du gaz à l'électrique.

Le montant de l'opération est de 93 000 €.

ASSOCIATIONS

Retour sur la formation aux associations

Quelques associations sucéennes ont assisté à une formation Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1), animée par la Protection Civile, samedi 25 novembre dernier.
Cette formation prodiguée aux associations, permet de renforcer les actions mises en place par la municipalité auprès des associations. La Ville prévoit d'autres formations à destination des associations en 2024.

ÉCONOMIE

Une nouvelle commerçante sur le marché des terroirs

Depuis octobre, Oréa Pâtisserie s'est installée sur le marché du vendredi après-midi.

Ophélie propose des pâtisseries à la vente et prend également des commandes, les pâtisseries sont variées : cookies, brownies, tartes, entremets, pavlovas... Des pâtisseries réalisées avec des produits locaux et 100% faits maison.

BIODIVERSITÉ

Une récompense pour la Ville à la soirée Fleurs et paysages 2023

Le Département accompagne les communes dans leurs interventions en matière d'aménagement paysager et d'amélioration du cadre de vie des habitants. La soirée Fleurs et paysages s'est tenue le 29 novembre 2023 à Saint-Jean-de-Boiseau. Cette année, 9 communes ont été distinguées pour leurs actions dont Sucé-sur-Erdre, pour sa volonté d'évolution de la gestion environnementale, son fleurissement cohérent et son travail avec les associations pour animer l'espace public.

CHALLENGE SOLIDARITÉ

Les 8 et 9 décembre derniers, nous avons entendu des rires, nous avons vu des balles de tennis, des volants rebondir, nous avons vu des personnes se donner à fond pour les défis, nous avons vu des enfants et des adultes émerveillés, nous avons vu des bénévoles formidables et nous avons surtout vu un élan de solidarité exceptionnel.
Alors, nous vous disons MERCI. Merci à vous pour votre participation et votre implication au Téléthon Sucéen.
Comme l'ensemble de nos partenaires, les associations, les commerçants et artisans, les entreprises et la municipalité, vous avez contribué au succès de cette fête de la solidarité à Sucé-sur-Erdre. Encore une fois, vous avez montré votre générosité !
D'ici quelques semaines, vous pourrez vous replonger dans ce week-end en regardant, sur Facebook, un petit film qui rend bien compte de l'ambiance extraordinaire qui a régné à Sucé-sur-Erdre.
Afin de préparer l'édition 2024 et pérenniser le Téléthon à Sucé-sur-Erdre, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, pendant l'année pour organiser cet évènement fédérateur ou pendant le week-end du Téléthon, les 6 et 7 décembre 2024.
N'hésitez pas à nous contacter : telethon.suceen@gmail.com – www.telethonsuceen.fr
Belles fêtes de fin d'année à tous et à l'année prochaine !
Jean Pierre Houdusse – Emmanuel Dupont – Philippe Dumoulin
Et toute l'équipe de Challenge Solidarité

LA BOUGEOTTE 44

Stage de comédie musicale vacances d'hiver
La Bougeotte 44 propose, du 26 février au 1er mars 2024, un stage de comédie musicale pour les 6-11 ans, salle des fêtes de La Papinière. Durant 5 demi-journées, les enfants participeront à la création d'une mise en scène originale avec une présentation le vendredi. Menés par des artistes professionnels du spectacle vivant, les stagiaires aborderont la chorégraphie, le chant et le théâtre. Tarif : 90 euros la semaine.
Infos et inscriptions : labougeotte44@gmail.com

ALFA RÉPIT - LE RELAIS DES AIDANTS

Vous accompagnez un proche en situation de dépendance ou atteint d'une maladie neuro évolutive : ALFa répit - le relais des aidants est là pour vous accompagner. Financée par l'ARS, la plateforme apporte un soutien aux proches aidants de personnes atteintes d'une maladie neuro-évolutive. C'est un lieu d'écoute, d'information et de formations pour aider à comprendre la maladie et les comportements qui y sont liés et découvrir des outils pour éviter de s'épuiser. Nous pouvons vous rencontrer à votre domicile ou dans nos lieux de permanence. Nous proposons également des activités : ateliers bien-être, café répit, formations, séjour répit, rencontres conviviales... Toutes nos activités sont sur réservation. Nous sommes à votre écoute, alors n'hésitez plus, appelez-nous !
Contact : contact@alfarepit.fr - 02 40 66 94 58 - www.alfarepit.fr

ESCALE MUSIQUE

L'Escale Musique vous souhaite une belle année 2024 !
Les chorales adultes et ados ont un vrai succès ! Elles sont ouvertes à tous, confirmés ou débutants : n'hésitez plus !
L'école compte cette année 152 adhérents de 5 à 81 ans !
Nouvelle année, nouvel ensemble ! Envie de jouer à plusieurs, sans forcément prendre de cours ?
L'école propose un atelier pour les "grands élèves" (> 15 ans).
Les prochaines manifestations :
• Concert chant & Dirianoz : 17 février
• Master Class de harpe et concert : du 13 au 16 mars
Contact : escale.musique@gmail.com

EVIDANSE 44

Danser librement, une difficulté ?
La danse libre devrait être ce qu'il y a de plus facile, sans pas ni modèle donné je ne peux pas me tromper. Paradoxalement, cette liberté a besoin d'être préparée, apprivoisée.En effet, la vie immobile nous déconnecte du corps et la spontanéités du jeune enfant est loin. Dans nos soirée la danse libre arrive souvent comme un aboutissement, après des propositions qui vont me mettre progressivement en contact avec mon corps. Maintenant je me fais confiance et le plaisir est tout autre.
Contactez Birgit pour essayer - evidanse44@protonmail.com – Danse des quatre saisons-

O.I.C.O.

Voile traditionnelle, kayak bois, chants de marins.
Un week-end ensoleillé sur l'île d'Arz pour la chorale chants de marins. 30 bateaux Bélougas et Caravelles se sont réunis pour régater sur les plaines de Mazerolles sous la canicule d'octobre. 4 sorties kayak et canoë se sont déroulées sur les rivières environnantes. Les activités du dernier trimestre ont été nombreuses au sein de l'association O.I.C.O.
Venez participer à une ou plusieurs activités de notre association,
Contact : mirenedh@hotmail.fr

PLAISIRS DU JARDIN

Conférence : Balades botaniques dans les Parcs et Jardins de Loire-Atlantique et de Vendée
Avec notre guide, Jacques Soignon, ex-directeur du SEVE de Nantes, venez découvrir l'histoire des plantes des parcs et jardins de Loire-Atlantique et Vendée. Amoureux des plantes, fin connaisseur de notre territoire, il nous ouvre la porte des remarquables jardins publics et des parcs privés, pour de futures idées de balades en solo ou à partager en famille à toutes les saisons. Avec Philippe Férard, botaniste du Jardin Botanique, ils ont publié « Echappées végétales » aux éd. D'Orbestier.
Samedi 10/02/24, 14h30, salle des Fêtes, la Papinière, entrée gratuite.
plaisirsdujardin@netc.fr

CLUB NAUTIQUE DE MAZEROLLES

Et si on préparait l'été !
Pendant la trêve hivernale,le CNM propose des formations aux permis côtier et fluvial à partir du 16 janvier 2024. Inscription/info : bateaucole@cnmaz.fr.
Les inscriptions aux cours de PAV, Optimist, Open skiff, Dériveur simple ou double seront en ligne à partir de janvier 2024 sur cnmaz.fr pour la demi-saison de mars à juin.
Les équipes bénévoles et professionnelles du CNM vous souhaite de joyeuses fêtes.
Nous contacter : contact@cnmaz.fr
02 40 77 76 80

HBCLLS

La phase 1 se termine, bravo à nos U11 F qui ont cartonnées dans leur poule ainsi qu'à nos petits U10 qui ont assuré pour leur début en compétition.
Les liens pour les résultats sont sur notre site : hbclls.clubeo.com.
Nos SM et nos U19 M (coupe) auront match le 6/7 janvier, nous espérons vous voir nombreux à la Papinière, pour les encourager.
Les membres du bureau vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.
Vive le HBCLLS !

DES GESTES POUR SOI

Yoga en musique spécifique aux mouvements : méditation, relaxation. Séance individuelle sur rendez-vous en fonction de vos disponibilités (groupe maxi 5 personnes). Mardi, mercred, jeudi à 10h30, 14h30 ou 20h.
Pour plus d'infos : 06 74 50 71 80
Mamie Martine
112 rue de la Mairie

LIRE ET FAIRE LIRE

Lire et Faire Lire recherche 1 ou 2 lectrices ou lecteurs pour une lecture de 30 mn par semaine, en grande section de maternelle à l'école Saint-Étienne.
Si vous êtes interessés, merci de nous contacter :
Sylvie Casteres 06 20 82 33 62
sylviecasteres@gmail.com
Léone Coquet 06 07 27 42 95
leone.coquet@hotmail.com

OGEC SAINT-ÉTIENNE

L'école Saint-Étienne est heureuse de vous inviter à ses portes ouvertes sur son nouveau site situé 95, rue de la Papinière.
Nous vous invitons le samedi 27 janvier de 10h à 12h. Vous pourrez effectuer la visite de l'école et observer ce qui se vit dans l'établissement, échanger sur les divers projets que nous menons et vous faire découvrir les pédagogies innovantes. Pour tout renseignement avant cette date, merci d'adresser vos demandes d'informations ou votre souhait d'inscription à M. Rétif, directeur de l'école ou bien envoyer un mail à direction@ecolesaintetienne.info.
Nous vous attendons donc nombreux à cet événement de la vie de l'école.

LES ENFANTS DE LA GRANDE ÎLE

Le dimanche 28 Janvier à 15h à l'Escale Culture de Sucé-sur-Erdre, la troupe "Les Balcons de l'Oudon" vient nous proposer sa dernière pièce "Du sang dans le potage", une comédie policière au suspense haletant. La recette de ce spectacle permettra de financer une cantine pour les enfants de Madagascar. Nous comptons sur vous. Prix des places 10€, 12/18 ans 5€, moins de 12 ans gratuit.

Réservation conseillée au 02 40 77 78 13 ou sur assoegi@hotmail.fr.

BRETAGNE VIVANTE

Les 27 et 28 janvier 2024, comptez les oiseaux des jardins avec Bretagne Vivante !

En janvier prochain, l'association Bretagne Vivante vous propose de consacrer une heure de votre week-end à l'observation et au recensement des oiseaux des jardins. L'opération est également ouverte aux écoles le vendredi 26 janvier. L'opération annuelle « Comptez les oiseaux des jardins » permet de recenser les espèces fréquentant les jardins en hiver. Pour participer, choisissez un lieu d'observation (votre jardin, un parc, une haie...) et notez, pendant une heure, tous les oiseaux que vous pourrez y voir (Mésange bleue, Moineau, Merle noir...).

Boîte à outils et formulaire d'observation sur : www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins

BOUGEONS SVP

Vous avez une maladie chronique et pensez que l'activité physique n'est pas faite pour vous, alors venez découvrir notre association « Bougeons-svp » qui propose de l'activité physique adaptée dispensée par un professeur spécifiquement formé.

Nous proposons de la gym en salle qui se déroule le lundi de 14h à 15h et de 15h à 16h à la salle Saint-Etienne de Sucé-sur-Erdre.

Vous pouvez faire une séance découverte qui est gratuite et sans engagement qui vous permet de juger si cela vous convient.

Marie, notre professeur, vous attend afin de compléter son groupe.

N'hésitez pas à nous contacter au 06.67.80.73.07 ou par mail : bougeons-svp@orange.fr

THÉÂTRENFANCE

« C'est quoi ce bazar !! »

Les collégiens sur scène pour le Téléthon.

Comme chaque année, l'association Théatrenfance participe au Téléthon et à cette occasion, un spectacle proposé par les enseignantes Anne et Romane, sera présenté le samedi 3 février 2024 à l'Escale Culture.

Le prix du billet est libre et la totalité des bénéfices sera reversée à l'AFM Téléthon.

Les réservations se feront via HelloAsso.fr à partir du 3/01/2024. "

MISSISSIPPI COUNTRY DANCE

Un trimestre se termine. Mississippi est très heureux d'avoir accueilli de nouveaux adhérents. Nos 2 cours sont complets, et se déroulent dans une très bonne ambiance, et la bonne humeur. Nous organisons notre bal annuel le samedi 13 janvier. Il se déroulera en deux parties. 17h30 : danses sur musiques disco-rock-cha-cha-twist-madison-kuduro-samba. À partir de 20 h : danses country. Ouvert à tout public. Nous vous souhaitons un joyeux Noël et une très belle année 2024.

mississippi.countrydance@gmail.com

SSAR

Des nouvelles de la famille ATTA

Voilà près de 4 ans que la famille ATTA, originaire de Jericho en Palestine, s'est installée à Sucé-sur-Erdre. Depuis leur arrivée, leurs 3 enfants ont grandi, se sont mariés et ont pris leur autonomie. Ahmed et Zakia attendaient de réceptionner leur carte de séjour définitive. Après une longue attente, c'est chose faite ! Ils vont dorénavant pouvoir envisager l'avenir plus sereinement et faire des projets. La formation rémunérée qu'Ahmed vient de décrocher va dans ce sens et lui permettra, nous l'espérons, d'acquérir une autonomie sociale et financière.

Contact : contactssar@laposte.net

BIEN ÊTRE SOLIDAIRE ERDRE & GESVRES

L'association Bien Être Solidaire Erdre et Gesvres propose d'accéder au bien-être (sophrologie, réflexologie, kinésiologie, naturopathie et bien d'autres) pour les personnes et familles à faible revenu (QF≤ à 800 €) habitant sur la CCEG. 10 Séances au choix /an, l'adhésion est de 2 € en individuel et 3 € pour une famille/an. Les prestations sont proposées à prix réduits en fonction de votre quotient familial (de 1 à 7 €) et assurées par des praticiens bénévoles, diplômés et en activité.

Pour vous ou pour une personne de votre entourage, contactez-nous ! 07 81 04 32 27
Facebook : bien-etre-solidaire-erdre-et-gesvres-association

JULUHERIKIMA

La troupe Juluherikima aura le plaisir de jouer la pièce « Panique au Plazza » de Ray Cooney, mise en scène par Christèle Guery en mars 2024 !

1995, un ministre du Gouvernement sèche une nuit de débat à l'Assemblée pour retrouver secrètement la proche collaboratrice du leader de l'opposition. Avec un cadavre dans leur suite du Plazza, la soirée tourne au cauchemar !

Dates des représentations : 22, 23, 24, 29, 30, 31 mars 2024 à la salle Erdria, Sucé-sur-Erdre.

Page Facebook Juluherikima/ julu44@laposte.net.

PROTECTION CIVILE ERDRE & CENS

La Protection Civile est une association de 650 bénévoles sur le département qui mènent des actions d'aide et de solidarité auprès des plus vulnérables, mettent en œuvre des postes de secours et forment au secourisme toute la population.

Vous souhaitez mettre vos compétences au service de missions variées (secourisme, logistique, administratif) et dans une ambiance conviviale et intergénérationnelle ? Lancez-vous en rejoignant l'antenne d'Erdre-et-Cens sur protection-civile44.fr/devenir-benevole/.

CLUB ASSOCIATIF SUCÉEN

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre une section du Club Associatif Sucéen :

- Informatique initiation aux matériels, logiciels, internet,
- Traitement d'images numériques et montages audiovisuels,
- Robotique notion de programmation avec le microcontrôleur Arduino 'uno',
- Le patchwork réunions ludiques autour des tissus et des aiguilles,
- Le scrabble «en duplicate»,
- Ecriture sur Erdre pour jouer avec les mots.

Retrouvez-nous sur : https://clubassociatifsuceen.weebly.com/

EFS - DON DE SANG

L'association pour le don de sang bénévole remercie les 105 personnes qui se sont présentées à la collecte du 9 novembre dernier. Merci aux bénévoles, à la Mairie et à ses agents, à ceux qui nous soutiennent. Prochaine collecte le 7 mars 2024. Les collectes suivantes auront lieu les 6 juin et 3 octobre 2024 (ne pas oublier : prendre rendez-vous, apporter sa gourde ou sa bouteille d'eau). Les bénévoles de l'association présentent à tous les Sucéens leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année.

Contact : Catherine Bouganne 06 44 72 27 89

BADMINTON SUCÉEN

Le Badminton Sucéen organise son tournoi annuel les 27 et 28 janvier au complexe de la Papinière. Tous ceux qui le souhaitent pourront venir encourager les joueurs et joueuses qui s'affronteront sous forme de doubles hommes et femmes le samedi et mixtes le dimanche pour remporter le tournoi. Spectacle, ambiance et bonne humeur seront au programme. Il sera en plus possible de restaurer sur place.

Venez nombreux !

Pour le magazine de Mars-Avril, les articles et photos sont à remettre pour le 26 janvier 2024 sur Clicko Assos ou par e-mail à l'adresse suivante : communication@suce-sur-erdre.fr

Pour rappel : article de 500 signes espaces compris.

Nouvel Élan à Sucé-sur-Erdre

Christine Chevalier, Franck Mousset, Delphine Soulard, Stéphanie Clément et Violaine Daniel

Trop peu d'ambition pour notre école !

2024 marquera vraisemblablement l'esprit des enfants de l'école René Descartes et de son accueil de loisirs. Prenant enfin en compte les difficultés récurrentes de son école publique, l'équipe majoritaire lance les travaux d'agrandissement de l'école existante après avoir renoncé à la création d'un second établissement.

L'école actuelle a beaucoup d'atouts : elle est située en coeur de ville, accessible à pied, en vélo, en voiture, en transport collectif et également, à la pointe sur le plan énergétique. Elle a toutefois aussi ses défauts : des bâtiments anciens, une cour très minérale et une architecture non adaptée aux changements climatiques à venir. C'est aussi un lieu où nos enfants passent beaucoup de temps.

A l'heure où au niveau national, des réflexions s'engagent sur l'école de demain, qui ne sera plus, c'est certain, celle d'aujourd'hui ! Le projet d'agrandissement aurait mérité une réflexion de fond qui hélas n'a pas eu lieu. Les atouts et les défauts de l'existant auraient dû être un appui pour travailler sur les conditions de vie dans l'école à l'heure de la hausse à venir des températures, sur l'aménagement intérieur comme soutien d'une nouvelle façon d'enseigner, sur la cour d'école comme espace de socialisation, de mixité et de redécouverte de la nature permettant d'apaiser le climat scolaire.

Certes, une concertation a été engagée avec tous les acteurs concernés, mais nous avons été privé d'une réflexion prospective sur ce que doit être l'école de demain. Très vite la commande des élus majoritaires, priorisant exclusivement les contraintes matérielles, techniques et budgétaires a abouti sur un choix sans ambition .

Nos enfants étudieront dans des classes rectangulaires, joueront dans une cour en bitume, et bénéficieront d'un accueil de loisirs au mieux réaménagé.

Concrètement nous sommes passé à côté d'une école qui aurait donné à nos enfants un environnement éducatif serein où il fait bon étudier et où le vivant devient un support pédagogique.

Quel dommage pour les enfants sucéens !

Nouvel Elan à Sucé-sur-Erdre vous présente ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2024.

Pour consulter notre site internet et/ou nous contacter :
https://nouvel-elan-2020.fr/
2020nouvelelansse@gmail.com
07.84.06.46.68

Trait d'union

Jean-Guy Boursier, Claire Naudin, Bruno Hauguel, Anne-Marie Gaillard et Pascal Bonnet

Obstination + précipitation = bouchon ... ou plus... un jour !
Le lundi 13 novembre dernier les habitants de la commune se sont retrouvés bloqués dans un embouteillage monstre !

La mauvaise surprise fut totale car la plupart des usagers apprirent sur le fait et à leurs dépens qu'un test de circulation était en cours. Ce fiasco pas drôle fut annulé dès le lendemain.

Le sujet n'est pas de se moquer d'une telle mésaventure., mais la situation est révélatrice des méthodes de l'actuelle équipe majoritaire.

Celle-ci fait preuve d'obstination dans ses choix, sans concertation de la population, ni écoute des mises en garde de notre opposition en commission ou conseil municipaux. L'exemple illustre aussi la précipitation et l'amateurisme dans la mise en œuvre de cette expérimentation. Il fallait tout de même une sacrée dose de confiance pour engager cela, sans communication, ni anticipation, ni accompagnement, un soir d'hiver, quand la nuit tombe et que la ville est déjà un énorme chantier ! L'équipe fait maintenant preuve de mauvaise foi et de couardise en se retranchant dernière une étude urbaine, alors que celle-ci n'impose rien et propose seulement.

Le fait n'est pas nouveau, il se répète même... C'est le cas notamment avec les ventes de biens immobiliers et les déboires qu'ils apportent aux sucéens, pour très peu de bénéfice. La méthode fut la même pour le projet d'aménagement de la rue de Pin. A quoi servent les pseudos consultations d'habitants, puisqu'in-fine les élus décident selon leur goût ? Que dire également de la gestion des problèmes d'eau potable ?

Cela serait bénin s'il ne s'agissait que d'un sens unique de circulation. La véritable inquiétude réside dans l'orientation et la conduite des 2 futurs projets urbains du centre bourg, Jeanne d'Arc et Hautière, pour lesquels nous craignons le même manque de vision et de discernement. La confiance affichée, avec si peu de compétence d'élu en la matière est désarmante. L'embauche d'un chef de projet, aussi compétent qu'il soit, pour remplacer en partie les compétences apportés par la SELA nous inquiète également. Nous percevons une volonté de mener ces projets en solo, avec les mêmes ingrédients qui ont généré le bouchon du 13 Novembre !

Mais attention, car contrairement à un sens de circulation, un projet d'urbanisme n'est pas réversible !

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Vous pouvez nous contacter sur traitdunion44240@gmail.com et nous rejoindre pour une réflexion citoyenne.

Imaginons Sucé-sur-Erdre

Julien Le Métayer, Jean-Pierre Goupil, Isabelle Delannoy-Corblin, Marie-Laure Couffy-Morice, Arnaud Dousset, Caroline Lehmann, Patrick Moreau, David Hémon, Marie Arbelet, Céline Mégret, Philippe Dujardin, Benoît Faucher De Corn, Christian Jacob, Anne Dupont et Jean-Pierre Hédouin

L'année 2023 se termine bientôt, il faut avouer que nous avons vécu des moments difficiles avec la perte de notre leader et maire Jean-Louis Roger. Le calendrier légal ne nous a pas laissé beaucoup de temps pour l'émotion, mais c'était notre devoir d'assurer la continuité, notre ville devait être gérée, les projets devaient avancer.

Cette année a aussi été marquée par la création d'un nouveau groupe d'opposition au sein de notre Conseil Municipal. Nous accueillons la diversité d'opinions et encourageons un débat constructif au service du bien commun. La démocratie s'épanouit lorsque différentes voix sont entendues, et nous sommes déterminés à travailler ensemble malgré nos divergences, pour le bien-être de Sucé-sur-Erdre, l'essentiel étant que chacun reste constructif et cohérent. Les séances du Conseil Municipal étant retransmises en direct, il ne faut pas hésiter à suivre les débats passionnés qui s'y déroulent.

Évidemment la période est un peu difficile, pour les automobilistes, avec tous ces travaux en cours et leurs aléas, la météo n'incite pas à prendre son vélo et nous sommes confrontés à ceux qui trouvent que ça ne roule pas assez vite, que la rue n'est pas assez large et ceux qui nous demandent de ralentir le trafic. Des feux pédagogiques ont été installés mais pas toujours respectés et la notion de « déviation sauf riverains » n'est pas vraiment bien comprise par certains. Encore un peu de patience et nous aurons une belle route de Carquefou, facilitant les mobilités douces, des réseaux en bon état et peut-être que les voitures « en transit » qui traversent Sucé-sur-Erdre matin et soir auront trouvé un autre itinéraire durant les travaux et qu'elles le garderont.

Les fêtes de fin d'année approchent, une période où les liens familiaux et communautaires sont renforcés. Sucé-sur-Erdre est une communauté unique et dynamique, et ensemble, nous pouvons créer une atmosphère festive qui reflète notre solidarité.

En sus des grands projets structurants des années à venir, en 2024 comme nous l'avons fait en 2023, nous travaillerons chaque jour avec la collaboration active de nos agents municipaux et en restant à votre écoute à des actions visant à faciliter la vie des sucéens et l'activité de nos nombreuses associations.

L'équipe majoritaire

À VOTRE SERVICE

Mairie

Ouverture au public :
Lundi de 14h à 17h30
Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Samedi de 9h à 12h30
Contact : 02 40 77 70 20
Police Municipale - ligne directe : 02 40 77 70 67
Horaires du CCAS - Service Solidarités : Accueil physique du lundi au vendredi : sans rendez-vous le matin / sur rendez-vous : l'après-midi
Accueil téléphonique : lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Urbanisme 02 40 77 95 10
Accueil physique du lundi au vendredi (fermé le jeudi) : sans rendez-vous le matin / sur rendez-vous l'après-midi
Vie Locale 02 40 77 96 16

Et aussi sur le site de la ville et **Clicko (accessible sur appli)**

Relais Petite enfance 02 40 77 77 95
Conciliateur : prise de rendez-vous sur **Clicko**

Marchés

Mardi matin : Place du prieuré de 8h à 13h
Vendredi soir : Quai de Bliesransbach de 16h à 19h30

Office de Tourisme

Horaires :
Mercredi : 10h-12h et 14h30-18h
Vendredi : 10h-12h et 14h30-18h
Samedi : 10h-12h et 14h30-18h
Fermeture les jours fériés

Déchetterie

Horaires d'été :
Lundi 9h - 12h et de 14h - 17h
Mercredi et vendredi de 14h -17h
Samedi 9h à 17h

Services de garde

Urgences médicales : le 15
Pharmacies de garde : 3237
Infirmières : Permanences
Cabinet Chassé - Lepage 02 51 81 17 27
Cabinet Drouet - Servel - Penguilly 02 40 77 96 36
Philippe Hillairet 06 47 08 94 38
Ambulance de l'Étoile : 02 40 28 22 22
Dentistes de garde : www.cdocd44.fr

Retrouvez toute l'information communale sur : www.suce-sur-erdre.fr

Agenda Janvier / Février

Janvier

Jusqu'au **7** janvier

FÉERIES DE NOËL : PROJECTION SUR L'ÉGLISE ET ILLUMINATIONS
De 17h à 23h

Jusqu'au **21** janvier

EXPOSITION ŒIL DU MONDE
Médiathèque

Mercredi **3** janvier

REPAIR CAFÉ
Salle Mazerolles - 17h30

Dimanche **7** janvier

VŒUX À LA POPULATION
Salle des fêtes de la Papinière - 16h

Mercredi **10** janvier

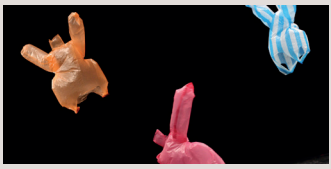

L'APRÈS-MIDI D'UN FOEHN V1
Escale Culture - 15h30

Vendredi **12** janvier

L'APRÈS-MIDI D'UN FOEHN V1
Escale Culture - 19h

Samedi **13** janvier

CLUB LECTURE
Médiathèque - 11h

Ven. **19** et sam. **20** janvier

NUITS DE LA LECTURE
Médiathèque - Lire p.9

Sam. **20** et dim. **21** janvier

VŒUX AUX SENIORS
Lire p.6

Mardi **23** janvier

AU NON DU PÈRE
Escale Culture - 20h

Samedi **27** janvier

APPLI'HOUR
Médiathèque - 10h30

Dimanche **28** janvier

"DU SANG DANS LE POTAGE" PAR LES BALCONS D'OUDON
Pièce de théâtre organisée par Les enfants de la Grande Île
Escale Culture - 15h

Lundi **29** janvier

VŒUX AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES
Lire p.6

Février

Samedi **3** février

SPECTACLE AU PROFIT DU TÉLÉTHON
Organisé par Théâtrenfance
Escale Culture - 20h

Mercredi **7** février

RACONTINES
Médiathèque - 10h30

REPAIR CAFÉ
Salle Mazerolles - 17h30

Vendredi **9** février

CLUB ADO
Médiathèque - 18h

LA TRAGÉDIE DU DOSSARD 512
Escale Culture - 20h30

Vendredi **16** février

ANIMATION NUMÉRIQUE
Médiathèque - 17h

Samedi **17** février

PORTES OUVERTES "LE QUAI DES POSSIBLES"
Le Quai des possibles - 14h à 16h

CONCERT DE L'ASSOCIATION ESCALE MUSIQUE
Escale Culture - 18h

Mercredi **28** février

CINÉ BAMBIN (4-6 ANS)
Médiathèque - 10h30

CINÉ BAMBIN (6-10 ANS)
Médiathèque - 14h30

BATEAU
Escale Culture - 15h30

sucé-sur-erdre

Le conseil municipal et les agents municipaux vous souhaitent une très **bonne** ***année !***

Cérémonie des voeux aux *sucéens*

Dimanche 8 janvier à 16h

Salle des fêtes de La Papinière

Vie municipale

Consultez les compte-rendus des Conseils Municipaux
sur le site www.suce-sur-erdre.fr rubrique vie municipale
ou via le flash code

Suivez l'actualité de votre commune !

YouTube